

# FO

## DGFIP

### MAINE et LOIRE

## Déclaration Liminaire CHS CT du 29 juin 2021

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-52-94

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

### Monsieur le Président,

Les représentants **FO DGFIP du Maine et Loire** déplorent que les conclusions du groupe de travail ministériel du 10 mars 2021, consacré à la fusion des instances, marquent une nouvelle étape dans la restriction des droits des fonctionnaires avec la disparition des CHS CT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pourtant tout au long de la crise du Covid, les CHS CT ont montré toute leur pertinence dans notre ministère et leur capacité à trouver des réponses aux légitimes demandes de nos collègues.

Les représentants **FO DGFIP 49** dénoncent la création des Comités Sociaux d'Administration (CSA) fusionnant les CT et les CHS CT. Comment une fusion de ces deux instances pourrait apporter un plus pour les agents ? Cette réforme sous couvert de modernisation n'a qu'un seul but : limiter l'expression syndicale en réduisant le nombre de représentants syndicaux, ainsi que leurs droits.

Le contexte sanitaire demeure compliqué, avec une montée en puissance du variant Delta, et on ne peut occulter la question des risques psychosociaux liée à la gestion de cette crise. De nombreux collègues ressentent une grande lassitude liée aux réformes incessantes dans notre Direction et aux incertitudes pour leur futur avec notamment la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, la liquidation des dernières trésoreries et les regroupements des SIP, SIE, SPF et au SDIF.

Et comme si la situation sociale et sanitaire n'était pas assez chargée, et comptant bien tirer profit des investissements consentis depuis un an, notre Direction Générale veut basculer d'un télétravail «exceptionnel» à un télétravail «régulier».

**Nous nous trouvons à l'aube d'une nouvelle ère en matière d'organisation du travail, une révolution est enclenchée !!!**

Nous souhaiterions connaître, Monsieur le Président, vos objectifs à ce sujet pour notre département ? En effet à **FO**, nous continuons à revendiquer un télétravail librement choisi ainsi qu'un accompagnement matériel et financier. Il revient à notre Direction Générale de pourvoir à une installation ne conduisant pas à une dégradation des conditions de travail des télétravailleurs, tout en sauvegardant celles des agents oeuvrant en présentiel.

Le télétravail doit rester une avancée sociale et non un moyen déguisé de libérer des espaces permettant à notre Direction de faire des économies sur le dos des agents. Il semble que les services de SPIB travaillent actuellement dans plusieurs départements sur des hypothèses de rationalisation des locaux, voire d'un passage à des modalités de bureau partagé aussi appelé «co working».

Nous ne pourrions conclure cette déclaration liminaire sans mentionner que, malgré des aspects bénéfiques, le télétravail apporterait, chez certains, davantage de stress que le travail en présentiel selon les conclusions d'un récent rapport de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

*Nous vous remercions, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au procès verbal de la présente réunion.*